



Gauchebdo  
1205 Genève  
022/ 320 63 35  
www.gauchebdo.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 2'500  
Erscheinungsweise: 40x jährlich

Themen-Nr.: 562.003  
Abo-Nr.: 563016  
Seite: 1  
Fläche: 73'503 mm<sup>2</sup>

## Le marché du lait de mal en pis

SUISSE • Depuis la fin des quotas laitiers en 2009, les producteurs de lait sont pris à la gorge par la baisse de prix. Face à l'inertie de la Confédération, Uniterre en appelle au respect de contrats-types d'achats annuels et à une action forte et concertée des producteurs.





Gauchebdo  
1205 Genève  
022/ 320 63 35  
www.gauchebdo.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 2'500  
Erscheinungsweise: 40x jährlich

Themen-Nr.: 562.003  
Abo-Nr.: 563016  
Seite: 1  
Fläche: 73'503 mm<sup>2</sup>

**R**ien ne va plus pour les producteurs de lait qui tirent la langue, quand ils ne mettent pas la clef sous la porte, du fait de la baisse continue du prix du lait. Récemment, comme l'a relevé le syndicat paysan Uniterre, un grand distributeur vendait plus cher le pack de 10 litres d'eau importée que celui de 10 litres de lait. «A 1 franc 20 par litre, le prix du lait vendu au consommateur reflète parfaitement les réalités du marché actuel. Un prix au producteur de 50 centimes, une marge pour le transformateur de 30 centimes et de 40 centimes pour le distributeur. Le problème, c'est que le prix payé au producteur ne couvre que la moitié de ses frais de production», dénonce Valentina Hemmeler Maïga, permanente d'Uniterre. Même constat du côté d'Agridea, qui certifie que le prix du lait à la production n'a cessé de baisser depuis 2000. «La courte embellie du marché laitier mondial, en 2007, et la grève du lait en 2008 n'ont pas permis d'inverser la tendance de manière durable», précise l'association pour le développement de l'agriculture. En février, l'Union suisse des paysans (USP) s'avouait, elle aussi, vivement préoccupée par cette baisse des prix et exigeait une augmentation des prix, tout en prévoyant de mettre en place un groupe de travail «pour formuler des revendications fondées à l'adresse de la politique et des partenaires de la branche et du marché».

### Un prix connu chaque mois 10 jours à l'avance

Face à cette baisse des cours, Uniterre a organisé le 2 mars une petite manifestation à Berne pour se faire entendre de Johann Schneider-Amman, ministre de l'économie et de

l'agriculture. A cette occasion, le syndicat a exigé le respect de l'article 37 de la loi sur l'agriculture qui stipule que les contrats-types pour les producteurs soient prévus sur une base annuelle et que les quantités, prix et modalités de paiements soient fixés par ledit contrat. Or, aujourd'hui, il n'en est rien. «Les producteurs de lait sont prévenus le 20 de chaque mois des quantités attribuées le mois suivant et à quels prix elles leur seront payées. Nous annoncer 10 jours avant à quelle sauce nous serons mangés n'est pas admissible. Dans quel autre corps de métier assiste-t-on à de tels contrats?», nous explique Claude Demierre, producteur fribourgeois et président de la commission lait d'Uniterre. «On a l'impression que Schneider-Amman laisse voguer le bateau, sans gouvernail, ni patron. Il met la tête dans le sable et ne veut pas voir le problème», soutient Claude Demierre. Uniterre dénonce aussi la passivité de l'Interprofession IP-Lait, plateforme interprofessionnelle du lait, qui regroupe 45 organisations régionales et nationales des producteurs et des transformateurs de lait ainsi que des entreprises du secteur industriel et du commerce de détail. «L'IP Lait refuse toujours d'assumer sa mission première qui est de travailler pour la création de plus-value pour tous ses membres, y compris les producteurs. Elle ne défend que les intérêts des acheteurs de lait et des transformateurs», critique Uniterre.

### Une segmentation du marché préjudiciable

Depuis la fin des quotas et contingents laitiers en 2009, la situation n'a fait qu'empirer pour les producteurs. En 2011, une segmentation du mar-

ché ABC a été mise en place, approuvée aussi par la Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL). Le segment A englobe les produits laitiers à forte valeur ajoutée comme le lait, les yogourts ou le beurre de consommation, le B concerne les produits laitiers à valeur ajoutée limitée ou soumis à plus forte concurrence

comme le séré ou les boissons lactées et le C touche aux produits comme le beurre ou la poudre de lait destinés à l'exportation pour désengorger le marché indigène. Dans le premier segment, le lait se vend autour des 50-60 centimes le litre, dans le B à environ 40 centimes et dans le C à environ 20 centimes (avec des variations au fil des mois.) «Ces catégories sont une même rosserie. On se retrouve face à du lait sous-payé, mal payé et volé», estime Claude Demierre, qui rappelle que la qualité du lait est finalement la même dans tous les segments. Selon le règlement d'IP-Lait, la production pour le segment C doit être facultative. Ce qui n'est pas le cas, les paysans étant souvent obligés de fournir du lait à l'industrie dans cette catégorie. «Avec les coûts de production que l'on connaît en Suisse, vendre du lait en segment C est une hérésie. Cela ne va pas», souligne Berthe Darvas, secrétaire syndicale d'Uniterre, association qui défend depuis longtemps un prix rémunérateur à 1 franc le litre. «Ce lait bon marché est une forme de subventionnement à l'industrie pour qu'elle puisse exporter des produits. Ce n'est pas aux producteurs de subventionner les transformateurs pour l'exportation», résume Claude Demierre.

Face à cette situation, Uniterre en appelle à ce que les organisations de



Gauchebdo  
1205 Genève  
022/ 320 63 35  
www.gauchebdo.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 2'500  
Erscheinungsweise: 40x jährlich

Themen-Nr.: 562.003  
Abo-Nr.: 563016  
Seite: 1  
Fläche: 73'503 mm<sup>2</sup>

producteurs de lait fassent réellement leur travail de défense des producteurs de lait. «La FPSL et IP-Lait, qui sont censés nous défendre, ne font pas leur boulot», explique Claude Demierre.

### Un regroupement nécessaire

Au vu de la fragmentation des paysans et de leur situation précaire, qui leur impose de vendre, même à bas prix, pour rembourser leurs installations, un regroupement paraît indispensable face aux grands distributeurs ou transformateurs que sont Emmi, Cremo ou Elsa. «Il faudrait aussi un seul acheteur de lait pour le paysan. S'il n'y a qu'un acteur qui centralise le lait, l'industrie n'aurait qu'un interlocuteur et cela faciliterait grandement la tâche. Il faut aussi supprimer ces multitudes de contrats qui sont différents d'un acheteur à l'autre», assure Claude Demierre. «L'un de nos objectifs est que la loi sur l'agriculture soit respectée, loi qui stipule que tous les producteurs doivent avoir un contrat-type d'achat de lait qui contient «au moins des dispositions sur les quantités, les prix et les modalités de paiement», ce qui n'est pas le cas aujourd'hui», précise Berthe Darras. Combien faudra-t-il encore d'étables vidées de leurs vaches pour que ces requêtes soient entendues? ■

*Joël Depommier*